

INTITULE DU POSTE

(A compléter par
l'ENSA suivant
exemple)

ENSA TOULOUSE_2022-1074667_MCF_STA-OMI_CAT 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**INTITULE LONG DU
POSTE**

(A compléter par
l'ENSA suivant
exemple)

Maître de Conférences / Sciences et Techniques pour l'Architecture – Outils
Mathématiques et Informatiques/ Catégorie 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MAEA
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2023

LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)

Région	Occitanie
Département	Haute-Garonne
Adresse	83 rue Aristide Maillol BP 10629, 31106 Toulouse Cedex 1

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)**1 500 caractères au maximum, espaces compris**

Dans le réseau des 20 Écoles Nationales Supérieures d'Architecture sous tutelle du ministère de la Culture et cohabilitée par le ministère de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, l'ENSA Toulouse s'engage, entre autres, en faisant évoluer ses pratiques pédagogiques diversifiées à l'aune des problématiques des transitions écologique et numérique, des mutations urbaines et rurales et de l'évolution des patrimoines matériel et immatériel. Elle s'attache ainsi à accompagner l'évolution des missions de maîtrise d'œuvre et la diversification des modes d'exercice du métier d'architecte. Elle propose notamment avec l'INSA Toulouse un double cursus architecte/ingénieur, ouvrant ainsi la voie d'un enrichissement de son offre de formation initiale et continue qui a vocation à évoluer vers des pratiques interdisciplinaires en s'adossant à ses nombreux partenariats professionnels et universitaires en phase avec les spécificités territoriales et la demande portée par les collectivités également partenaires.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)**3 000 caractères au maximum, espaces compris**

L'ENSA Toulouse étant investie de longue date dans la recherche, son laboratoire (LRA) explore les problématiques actuelles et à venir du projet architectural, urbain et paysager et accueille aujourd'hui plus de quarante doctorants. Elle prépare ainsi une nouvelle génération de professionnels et d'enseignants-chercheurs, en renforçant simultanément le rayonnement international de l'établissement, qui s'appuie déjà dans le cursus initial sur une cinquantaine de conventions offrant aux étudiants des perspectives de mobilité très diversifiées. La recherche et la coopération internationale constituent donc des leviers essentiels pour les évolutions pédagogiques de nos formations initiales, doctorales et continues.

L'établissement est membre associé renforcé de l'Université Fédérale de Toulouse. Au-delà de la visibilité internationale que cela permet, cette adhésion témoigne de la volonté de l'école :

- d'être partie prenante de l'offre de formation du site;
- de proposer à ses étudiants des parcours d'enseignement variés;
- de défendre une politique scientifique qui s'appuie sur la coordination de la formation doctorale. En effet le Laboratoire de Recherche en Architecture de l'ENSA Toulouse est laboratoire d'accueil de 2 écoles doctorales de l'Université fédérale de Toulouse, école doctorale TESC (Temps, Espaces, Sociétés, Cultures) et l'école doctorale MEGeP (Mécanique, Énergétique, Génie civil, Procédés);
- d'offrir à ses enseignants et étudiants l'accès à des services communs de qualité (« welcome desk »),

formation des enseignants, services documentaires, services informatiques...).

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)

3 000 caractères au maximum, espaces compris

Missions et activités principales :

L'ENSA Toulouse recrute un enseignant-chercheur ayant une compétence dans le domaine des Sciences et Techniques pour l'Architecture, champ disciplinaire Outils Mathématiques et Informatiques (STA, OMI). Le candidat retenu rejoindra les équipes pédagogiques constituées en cycle Licence, en cycle Master ou dans d'autres cycles de formations dispensées à l'ENSA Toulouse (HMONP). Il contribuera :

- au projet pédagogique et scientifique collectif de l'école ;
- à faire évoluer les enseignements conjuguant savoir-faire informatiques et démarches de conception architecturale, urbaine et paysagère ;
- à assurer une veille du domaine enseigné ;
- à l'évaluation et à l'orientation des étudiants.

Charges pédagogiques et scientifiques :

Le candidat retenu interviendra :

En Licence

- à l'enseignement dédié aux systèmes d'information géographique (« Territoires numériques 1 »)
- à l'enseignement dédié aux fondamentaux de la modélisation géométrique et de la modélisation paramétrique (« Formes et information »)
- à l'enseignement dédié aux méthodes et outils de travail collaboratif (« Travail collaboratif 1 »)
- à l'enseignement dédié aux médiations numériques d'assistance à la conception et aux approches environnementales (« Outils informatiques, énergie, Ambiances »)

En Master

- dans le séminaire « Architectures Numériques » (cours, TD et encadrement des mémoires)
- dans l'enseignement « modélisation paramétrique »
- aura la charge et la responsabilité des enseignements « méthodes et outils de travail collaboratif 2 » et territoires numériques 2 »

Autres tâches et perspectives:

Le candidat retenu aura vocation à s'impliquer dans :

- le renforcement des liens entre culture numérique et ateliers de conception ;
- l'encadrement des rapports de licence, direction d'étude HMNOP, jurys HMNOP ;
- les instances de l'école ;
- la représentation de l'ENSA TOULOUSE au niveau local, national et international.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

Expériences et compétences souhaitées

- bonne connaissance des enjeux de la culture numérique appliquée à l'architecture et l'urbanisme
- avoir une solide expérience de l'enseignement dans le domaine du numérique, notamment dans le domaine du BIM, de l'architecture paramétrique, et des SIG
- compétences en outils et méthodes pour la collaboration dans une démarche de projet
- capacité à s'intégrer dans des équipes multidisciplinaires autour du BIM, HBIM, SIG, paramétrique.
- implication dans des opérations conduites selon une démarche BIM (modélisation, gestion, interopérabilité technique et organisationnelle)

Nota : les enseignants de la discipline STA/OMI utilisent couramment divers outils et plateformes dont Moodle. Plusieurs ressources pédagogiques ont été produites avec la chaîne éditoriale Scenari-Opale. Ces outils permettent de diversifier les supports pédagogiques en fonction des publics et des contextes (distanciel/présentiel). Une première expérience dans ce domaine sera appréciée ou à défaut une ouverture à l'acquisition de nouvelles pratiques, avec le soutien de la cellule d'ingénierie pédagogique de l'Ecole.

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Le candidat retenu aura vocation à rejoindre le groupement « Architectures numériques » du LRA pour contribuer à son développement et animation.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Architecte ayant une solide culture et pratique architecturale, notamment dans le domaine du numérique et de ses applications, par son expérience professionnelle et académique.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (*ne pas modifier*)

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (*textes encadrant les opérations de recrutement*)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Toulouse

CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2023>